

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
26 mars au 1^{er} avril 1998

10,00 F

F.N. : un nouveau larron au pouvoir! Organisons la riposte libertaire!

AINSI DONC CES ÉLECTIONS régionales auront été celles par qui le scandale arrive. Des politiciens de droite ont brisé le cordon sanitaire qui maintenait dans l'isolement politique total le Front national. L'alliance nouée entre au moins cinq présidents de région et le F.N. marque assurément une évolution des rapports de forces entre les différentes composantes de la classe politique française.

Les dirigeants actuels de la droite, comme ceux de la gauche plurielle, parlent de trahison et de complot contre la

avons toujours affirmé qu'ils nous assujettissent aux intérêts capitalistes sans jamais nous mettre à l'abri de dérivés racistes et fascistes. Malheureusement les faits nous donnent une fois de plus raison!

Il y a urgence à rassembler l'immense majorité des exploités, à travers des luttes revendicatives, permettant par des pratiques de démocratie directe, d'auto-organisation et de mandatement impératif, de manière à mettre en place une dynamique autogestionnaire qui trouvera sa finalité dans la définition d'un projet sociétairien en rupture avec le capi-

l'ascension de quelques spécialistes de l'arnaque, tel Tapie, et des scandales politico-financiers qui ont largement contribué au pourrissement du système politique en place.

Ce furent aussi les beaux jours des Restos du cœur sponsorisés par le show business, l'invention du R.M.I. et des C.E.S., mais aussi et surtout la déception et l'écœurement de la grande masse des militants et sympathisants de gauche qui se sont sentis piégés par leurs représentations politiques et syndicales.

La désaffection militante est devenue hémorragie et les luttes revendicatives se sont trouvées très affaiblies. C'est cette politique là qui a fabriqué le F.N. depuis sa première « victoire » à Dreux en 1984 jusqu'à être en capacité de faire imploser la droite en 1998! Et c'est bien la gauche, P.S. en tête, affublée de l'étiquette plurielle, qui est responsable de cette situation.

La classe politicienne de gauche a brisé et détruit sa propre base sociale, au point qu'aujourd'hui plus aucun projet politique émancipateur quelconque ni aucune ambition généreuse ne l'habite! Le seul discours que nous entendons est celui du fatalisme, de l'abdication et de la soumission aux intérêts du capitalisme.

La seule morale qui vaut est celle des relations d'État à État qui fait qu'au moment même où la gauche plurielle nous fait le coup de la démocratie violée par des alliances droite extrême droite, des boat people d'origine chinoise se révoquent en Nouvelle Calédonie pour s'opposer à l'expulsion par charter d'une centaine de réfugiés dont chacun sait le sort qui leur est réservé en République chinoise!

Le ministre de l'Intérieur, un certain Chevènement, organise la répression. C'est un nationaliste assurément! Fréquentable sûrement pas et pourtant il est dans la gauche plurielle! Assez d'hypocrisie!

La riposte indispensable est possible!

La riposte à cette dérive réactionnaire et autoritaire du pouvoir est indispensable et possible. Elle est indispensable parce que nous savons bien que les politiciens trouveront des arrangements entre eux, qui dureront ce qu'ils dureront et au bout du compte ils nous feront payer la note. La gauche plurielle ayant largement prouvé son incapacité à répondre aux aspirations populaires ne peut pas changer quoi que ce soit dans sa gestion capitaliste et étatique sous peine d'être rejetée par les maîtres du monde et elle ne dispose plus d'une assise sociale animée par un projet émancipateur, seule force capable de faire contrepoids.

La riposte est possible parce que nous savons que depuis 1986 des coups de butoir, des moments de révoltes collectives ont commencé à contester les logiques politiques dans lesquelles se discréditait la gauche plurielle.

Il y a eu les coordinations des chemins et des infirmières, le mouvement anti-C.I.P., les nombreuses révoltes de banlieues, les imposantes manifestations contre le F.N., l'émergence de structures syndicales s'autonomisant des grandes confédérations, le mouvement social de novembre 1995, la lutte des sans-papiers et son impact populaire considérable, celle des chauffeurs routiers, les luttes pour le droit au logement, le mouvement des chômeurs, etc.

Nous savons aussi que de plus en plus souvent les libertaires trouvent leur place dans ces luttes et sont à même d'y jouer un rôle important. Bien sûr tout ceci reste encore confus, la conscience

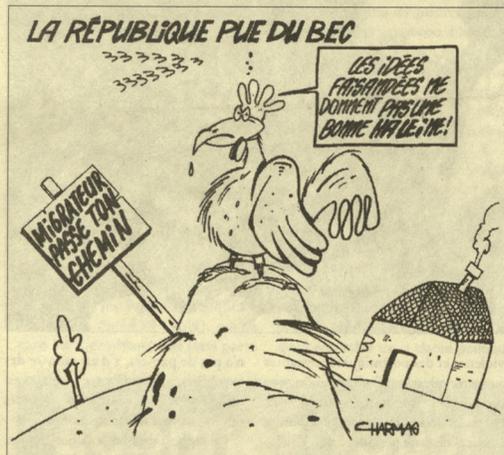
d'être partie prenante d'une dynamique révolutionnaire plus ou moins claire, les objectifs et finalités brouillonnées.

Mais cela existe et c'est une force considérable qui est en gestation parce qu'il faut garder à l'esprit que l'ensemble de la classe politique est discréditée et incapable de répondre aux besoins sociaux.

La contradiction entre les richesses existantes et leur répartition comme la contradiction entre les formes institutionnelles des processus de décision et les capacités d'autonomie revendiquées par chaque individu sont telles que ce système est condamné!

Nous pouvons sortir de l'impasse dans laquelle nous a conduit la gauche plurielle par le haut, autrement dit la mise en place d'une société libertaire est possible! La barbarie n'est pas inéluctable!

Bernard.
groupe Déjacque (Lyon)



république et la démocratie. Beaucoup de bruits et de gesticulations qui masquent mal leur peur panique de voir à plus ou moins brève échéance se structurer une nouvelle organisation de droite, intégrant sous une forme ou une autre l'extrême droite, et qui serait en capacité de les éjecter du pouvoir. On comprend que les Séguin, Chirac, Jospin et beaucoup d'autres aient tout à perdre.

Les anarchistes, conscients que cette recombinaison politique était en gestation depuis plusieurs années, dénoncent ces nouvelles alliances fascisantes qui vont précipiter une gestion de l'État encore plus agressive et répressive. Pour autant nous ne sommes pas dupe vis à vis de cette gauche plurielle qui voudrait nous amener à défendre pieds et poings liés, sans condition ni précaution, un État, fut-il républicain, et un système de démocratie parlementaire, dont nous

talisme et l'État, assurant ainsi à chacun liberté et égalité économique et sociale!

C'est la raison d'être de la Fédération anarchiste et c'est en ce sens que nous agissons! Nous rappelons qu'en politique il n'y a pas de génération spontanée et qu'il convient donc d'explicitier les causes du développement du F.N. et de relativiser l'impact de ses thèses dans la société.

Les responsabilités de la gauche plurielle

Après la prise du pouvoir d'État en 1981 et passés quelques moments de frayeur, la droite a compris tout l'intérêt qu'elle pouvait retirer à faire assumer par la gauche la responsabilité des restructurations industrielles et la réduction des protections sociales, pour s'adapter à la mondialisation des marchés et de la société.

Dès 1984 les marges de profits reprénaient une courbe ascendante après de longues années d'érosion. Le coût social de cette politique économique capitaliste s'est traduit par une augmentation continue du nombre de chômeurs et un développement rapide de la misère. Cette période restera marquée par

EDITORIAL

Jack Lang, la semaine passée, parlait d'un vendredi noir pour la démocratie. Sombre démocratie parlementaire à vomir lui répondra-t-on. Cette semaine de magouilles électorales démocratiques qui a vu triompher la stratégie du F.N., à savoir, faire exploser la droite, s'explique assez bien. Depuis longtemps, la représentation politique en place ne recouvrait plus la réalité sociale. Un choc devait se produire un jour ou l'autre...

Gauche et droite se sont amusées depuis quinze ans avec le pétard F.N. Aujourd'hui, ce dernier est devenu bombe et explose entre leurs mains. Nos politiciens jouent les effarouchés alors qu'ils en étaient bien conscients, c'est évident. Leur soif de pouvoir, leurs intérêts immédiats peuvent même passer par le cynisme ou la folie suicidaire. Jospin et consorts jouent et rejouent de la fibre républicaine jusqu'à la nausée... et au raz-de-marée fascisant qui les fera tomber. Peu importe, il faut tenir dans la durée, coûte que coûte. Qui sont alors les inconscients? Ceux qui condamnaient notre abstention au prétexte que « voter c'est éliminer » doivent être légèrement gênés aux entournures. Répétons-le encore une fois, l'électoratisme, loin d'être un barrage au fascisme, peut en plus l'aider à s'installer légalement. Le front républicain, ce triste gadget, vient de révéler toute sa force n'est-ce pas? Hélas, la gauche plurielle n'a plus que cette stratégie véreuse pour continuer à gérer les affaires. Quant à ceux qui, à l'extrême gauche, osent encore nous faire croire à une gauche de combat contre la droite et le F.N., qu'ils ouvrent grand leurs yeux. Qui envoie les CRS contre les routiers en grève, contre les chômeurs en demande de mieux vivre, contre les salariés grévistes, telles les travailleuses de Panasonic à Longwy? Qui fiche les sans-papiers et compte en laisser 70 000 dans un désespoir total au plus grand profit d'un patronat vorace de main d'œuvre bon marché? La banalisation supplémentaire du F.N. ne radicalisera sûrement pas la gauche, mais au contraire lui ouvre un espace au centre.

Alors, arrêtons les illusions. Anarchistes, nous n'aurons de cesse de proposer comme seule alternative l'urgence de fédérer toutes les luttes qui ont émergé depuis trois ans et qui, chacune à leur façon, ont dénoncé le capitalisme et l'état, tous deux facteurs de désespérance sociale, ce qui permet la montée du fascisme. Oui, il est désormais impératif qu'un fort mouvement social, autonome, balaise tous les immondices qui s'accumulent chaque jour. Nous y mettrons toute notre énergie. Combattre le fascisme ne suffit pas, il faut le vaincre: cela par une révolution sociale et non par de fumeuses réformes institutionnelles teintées de discours humanistes. Il reste peu de temps!

ISSN 0026-9433 - N° 1116



FOP 2520

L'immigration : une invention républicaine

DANS L'HISTOIRE RÉCENTE de la société française, la « haine » de l'étranger a été portée à son paroxysme dans trois grandes périodes caractérisées par une profonde crise économique et sociale : les années 1880 qui débouchent sur l'affaire Dreyfus, les années trente qui précèdent le régime de Vichy, la période actuelle ouverte à la fin des années soixante-dix.

La crise des années 1880 mérite une attention toute particulière. Elle est fondatrice de toute une logique : la naissance de l'immigration. Cette construction sociale apparaît comme inextricablement liée au développement du capitalisme et à la cristallisation de l'État-nation sous sa forme républicaine (1).

Capitalisme et travailleurs immigrés

Après 1850, la révolution industrielle provoque un énorme besoin de main d'œuvre non qualifiée, mais les bras font défaut : la natalité a baissé en France depuis plusieurs décennies. Contrairement à l'Angleterre, ce ne sont pas les paysans dépossédés de leurs terres qui fournissent la masse des prolétaires, mais la première vague d'immigrants (Belges, Hollandais, Italiens), regroupés dans les régions minières.

C'est dans cette période que la perception de l'étranger a changé radicalement. Significativement, les termes d'« immigration » et d'« immigré » se substituent alors au terme d'« étranger ». Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, on venait principalement en France pour des raisons jugées valorisantes : pour le climat agréable, pour achever des études, par curiosité ou par passion des voyages, à moins que ce ne soit pour faire du commerce. Avec le développement du capitalisme industriel, l'« étranger » devient stigmatisé comme « travailleur immigré », surexploité et relégué dans les emplois pénibles délaissés par les Français. À côté de l'appa-

rence physique ou de la couleur de peau, la notion d'immigré recouvre aussi un « racisme de classe » lié au fonctionnement d'une société qui dévalorise le travail manuel et fait des patrons-exploiteurs des stars médiatiques et des exemples de réussite sociale. À l'époque comme aujourd'hui, les banquiers, les diplomates ou les « gens bien habillés » ne sont pas pour autant stigmatisés comme immigrés, même s'ils sont étrangers.

La tyrannie du national

La formation des États-nations est intimement liée au développement du capitalisme. Schématiquement, l'idéologie nationaliste a catalysé les intérêts de la bourgeoisie montante qui aspirait à se débarrasser des particularismes féodaux pour disposer de vastes marchés unifiés qu'elle pourrait contrôler et organiser à sa guise par l'intermédiaire d'un État centralisé.

Cette idéologie, confortant des intérêts spécifiquement de classe, a rencontré beaucoup de difficultés pour se diffuser dans le reste de la société. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les individus des milieux populaires considéraient encore la nation comme une entité abstraite et s'identifiaient en majorité à leur milieu local, leur espace de vie réel. Jusqu'aux années 1880, la perception de l'Autre n'est pas le plus souvent fondée sur la nationalité : l'« étranger » (qui peut être Breton, Auvergnat, Basque, protestant ou juif) demeure encore avant tout celui qui n'appartient pas à l'univers local.

Pour prendre de la consistance, le phénomène national a besoin d'être senti comme « concret ». Le développement du capitalisme constitue déjà, en lui-même, à la fois un efficace dissolvant des structures traditionnelles et un puissant phénomène intégrateur par la multiplication des échanges économiques qu'il suscite. Mais l'affirmation du régime républicain, dans les années

1870, a constitué une phase déterminante dans ce processus. Pour surmonter les « particularismes » régionaux, la III^e République impose une langue et une histoire commune. Dans ce schéma, l'École républicaine et l'armée constituent d'efficaces instances d'intégration nationale.

D'autre part, le national s'est toujours construit dans l'opposition à l'Autre. Contrepoint logique du processus unificateur, l'étranger change de nature pour s'adapter aux nouveaux contours de l'identité républicaine. Le national est magnifié alors que l'épouvantail du danger représenté par l'étranger, en particulier l'« ennemi héréditaire » prussien, est agité. Dans ce contexte de cristallisation du nationalisme, les immigrés, étrangers sur le sol national, se trouvent en première ligne. L'immigration érigée en problème devient logiquement un des cimentés de l'unité nationale.

Parlementarisme et démagogie électorale

À propos de la France de la III^e République, Bakouine a pu affirmer : « le suffrage universel, c'est la contre-révolution ». Située dans son contexte, la formule paraît pertinente. Rappelons que le suffrage universel masculin, en lieu et place d'un suffrage censitaire, a été instauré en France après l'écrasement sanglant de la Commune de Paris en 1871.

Dans l'esprit même de ses instigateurs, une telle réforme constituait une machine de guerre contre les traditions révolutionnaires des ouvriers parisiens qui avaient démontré leur capacité à défaire les régimes de 1789 à 1871, en passant par 1830 et 1848. À la légitimité insurrectionnelle des faubourgs parisiens, la bourgeoisie « éclairée » a préféré substituer une légitimité parlementaire s'appuyant sur la masse conservatrice d'une « France profonde » constituée de petits paysans propriétaires.

On oublie trop souvent que la délégation de pouvoir par le vote, si elle est aujourd'hui massivement acceptée comme la plus « haute », voire l'unique, forme de participation politique, ne s'est imposée que progressivement comme une donnée naturelle. Déléguer sa parole et ses opinions à des représentants prétendant s'exprimer et décider en notre nom n'allant pas de soi, il a fallu que les professionnels de la politique déploient des trésors d'imagination pour susciter une adhésion massive à leurs programmes.

Puisqu'il n'est pas question de s'attaquer à l'ordre établi, il convient pour les politiciens, en période de crise et dans un système politique basé sur la chasse à l'électeur, de détourner l'attention sur des problèmes imaginaires, le nationalisme devient logiquement un enjeu symbolique déterminant. Les politiciens l'intègrent donc rapidement dans leur stratégie électorale. Dans la xénophobie des années 1880, la mise en avant de programmes anti-immigrés par des poli-

ticiens découvrant les ficelles de l'électoralisme a joué un rôle déterminant.

Un projet de loi contre les étrangers apparaît comme un moyen commode de montrer aux électeurs que l'on s'occupe d'eux. Des faits divers où sont impliqués des étrangers sont politiquement instrumentalisés. Dans les professions de foi électorales, les propositions concernant la protection du marché du travail contre les étrangers se multiplient. Sur ce terrain, certains leaders socialistes s'illustrent particulièrement : dans ses éditoriaux du *Cri du peuple*, Jules Guesde, considéré comme le représentant français de l'orthodoxie marxiste, traite les ouvriers Italiens de « barbares » et de nouveaux « Sarrasins » voleurs du pain des Français.

Il faut insister sur le fait que l'agitation politique sur ces questions ne constitue pas le simple reflet des intérêts ou des aspirations des électeurs. En dépit des mouvements sporadiques de

La conscription, votée au début des années 1880, commence à entrer dans les faits en 1889. Logiquement, elle conduit à définir qui est mobilisable. Cela entraîne l'adoption du premier Code de la nationalité dès 1889. Auteure du projet, le député Lecomte se justifiait en ces termes : « Il est indispensable de limiter ce fait dangereux que depuis quatre-vingt ans des générations d'étrangers se succèdent sur notre territoire en conservant leur autonomie, en n'ayant pas les mêmes intérêts de défense nationale que les Français ».

Plus déterminant encore, le « rapport Pradon », soumis à la Chambre des députés en 1888, constitue un véritable acte fondateur. Évoquant la situation des étrangers, le député Pradon explique : « De ses antécédents, pas même un soupçon ; son nom même, cette étiquette sociale, premier indice d'identité, n'est point certain. Il en change suivant les besoins. Où contrôler ses dires ? S'il



violence et des polémiques incessantes sur cette question, il n'est pas de tout certain que la question des étrangers ait été une préoccupation centrale pour les ouvriers de cette période. Selon l'historien Gérard Noiriel, « une étude publiée un peu avant la Première guerre mondiale estime qu'en fait la concurrence étrangère n'est un problème que dans quelques zones frontalières et dans quelques secteurs marginaux du marché du travail : le « problème » concerne bien davantage les élus que les ouvriers ».

Par contre, l'effet d'imposition de problématique est ici évident. Désigner l'immigration comme problème induit les réponses : le développement de pratiques discriminatoires et de la xénophobie.

L'État :

fichage et contrôle social

Jusqu'aux années 1870, l'État ne disposait pas des moyens (ni empreintes digitales, ni photographie d'identité, ni fichiers multiples, ni réseau policier réellement organisé) permettant un strict contrôle des déplacements de population. C'est dans les années 1880 qu'apparaît un axe fondamental du fonctionnement de tout État moderne : la politique de fichage, moyen d'une politique de flicage.

n'a pas de papiers, s'il en montre des faux ? Rien à faire. C'est ainsi qu'on est obligé de classer nombre d'enquêtes ouvertes contre les étrangers ».

Ce rapport stigmatise l'immigration, en amalgamant l'ensemble des étrangers aux Allemands présenté comme dangereux pour la sécurité nationale, et propose l'enregistrement statistique de la population étrangère, mise en application par un décret d'août 1888. La publicité importante qui entoura ce recensement focalisa l'attention du public. À travers l'adoption de cette logique de flicage, l'État invente une nouvelle catégorie d'immigrés : les « sans-papiers », destinée d'ailleurs à se pérenniser.

En conclusion, un constat s'impose : la perception d'un « problème de l'immigration » est intimement liée au fonctionnement global de notre société. Pour combattre de façon conséquente le racisme, l'humanisme ne suffit pas. C'est toute une organisation sociale basée sur le capitalisme, l'État et la nation qu'il faut remettre en cause.

Mouloud - groupe Durruti (Lyon)

(1) La plupart des éléments historiques et toutes les citations, sauf celle de Bakouine, utilisés dans cet article sont tirés de l'indispensable ouvrage de Gérard Noiriel, *Le creuset français, histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, éditions du Seuil, 1988.

abonnez-vous!

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Paris squat lumière

DIMANCHE 15 MARS, alors que le brouillard enrobait notre capitale, à l'heure où les urnes béaient pour une partie de moins en moins importante d'électeurs englués dans l'obscurantisme électoraliste; les chômeurs, par le biais de leurs collectifs et de leurs organisations spécifiques, multipliant les ouvertures de maisons de quartiers, transformant ainsi la «ville lumière» en squat; malheureusement pour quelques heures seulement.

Il n'est pas question ici de faire un état des lieux exhaustif de cette journée qui restera mémorable pour beaucoup d'entre nous, mais de relater un événement qui fera date pour les chômeurs, après la seconde tentative d'entrènement du mouvement par les organisations institutionnelles lors de la manifestation parisienne du 7 mars dernier.

Loin d'être morte, la révolte des «sans» prend un nouvel élan; d'abord par la force que peut adopter l'abstention active (en opposition avec le vote passif), puis par la coordination des différentes vagues d'occupation. Le premier assaut sera le fait du Collectif des occupants de l'agence E.D.F.-Barbès.

Un squat pour quoi faire?

Le collectif se réunit deux fois par semaine dans différents locaux. Les décisions sont prises collectivement — malgré certaines opinions divergentes qui provoqueront un certain écrémage parmi les éléments les plus réformistes — lors d'A.G. décisionnelles, les travaux sont préparés par des commissions spécialisées qui sont soumises à l'approbation de l'A.G.

Les réunions, souvent houleuses, démontrent la nécessité d'avoir un local qui nous soit propre afin de ne pas déranger les différents habitants des lieux. Nous nous rappelons alors que Vaillant, lors de son élection à la mairie en 1995, puis Carrèche, élu député en 1997, avaient promis aux organisations du 18e une «Maison des associations». Alors que Pasqua déclarait que «les promesses étaient faites pour ceux qui voulaient y croire», et que nous avions été assez naïfs pour croire celles de la gauche, nous décidons de prendre nos affaires en main et de passer à l'action.

La «commission local» repère un immeuble de la ville de Paris (la résidence Montmartre, hôtel trois étoiles, situé rue Burq) inoccupé depuis 1995. Puisque les sociaux affichent qu'«il faut

que ça bouge», et bien ça va bouger!

Le projet est discuté avec toutes les organisations présentes dans le collectif et celles qui viendront en soutien. Il s'agit de créer un lieu où chômeurs et précaires puissent se retrouver et s'organiser de façon collective et autonome; centre ouvert aux multiples projets du quartier afin de rétablir localement les liens sociaux.

L'ouverture officielle est prévue pour le dimanche 15 mars, jour des élections, soit 48 heures après l'occupation discrète mais réelle.

L'ouverture

Dimanche 15 mars, dès 9h 30 du matin les premiers invités de l'inauguration officielle se présentent. La porte s'ouvre à l'heure prévue: il est 10 heures. De petits groupes se constituent pour aller diffuser le tract annonçant l'ouverture de cette maison sur les marchés environnants... Lorsque ceux-ci décident de revenir, un cordon de C.R.S. bloque l'accès du bâtiment. Une partie des chômeurs reste donc devant le carrefour de la rue Durantin et

de la rue Burq et commence à manifester: «Pas de justice, pas de paix». Du balcon de l'édifice, d'autres chômeurs, nouveaux occupants, clament haut et fort leurs revendications pour une maison de quartier. Ces derniers sont très vite bloqués à l'intérieur de l'hôtel par le déploiement des forces policières.

Au fur et à mesure, le dispositif répressif ne cesse de s'accroître sous les huées des manifestants: «Pas besoin de Le Pen, Chevènement est là!» Il y a des barrages dans toutes les rues adjacentes. Il devient impossible de passer sans pouvoir justifier de sa domiciliation, et surtout sans se faire accompagner à sa porte par des hommes en bleu.

Pourtant, certains manifestants, bloqués derrière les barrages, réussissent à rejoindre le groupe présent devant l'entrée de l'hôtel occupé. En pénétrant dans une résidence de la rue Durantin, ils parviennent à ressortir par le square de la rue Burq, tout près du carrefour, non sans franchir quelques grilles. Certains résidents délateurs ne manquent pas d'alerter la police qui, vite fait bien fait, bloque cet accès.

D'un appartement, de jeunes gens poussent leur chaîne hi-fi à un haut niveau sonore et inondent de musique le quartier entier. Aussitôt, les chiens de garde de la République pénètrent dans l'immeuble et font cesser l'animation.

Vers 19 heures, un habitant apporte un barbecue afin de faire cuire quelques merguez au milieu du carrefour, se solidarisant avec nous. Un officier s'en

prend violemment à lui; ce larbin zélé de l'État éteint le barbecue avec un grand seau d'eau et menace de la poursuivre pour «feu sur la voie publique». Qu'à cela ne tienne, c'est bientôt trois puis quatre riverains qui apportent thé et café bien chaud dans des thermos.

Plus tard dans la soirée, arrive le député socialiste Carrèche, encravaté à souhait en ce jour d'élections. Il étudie les revendications du collectif, puis sans dire grand chose s'éloigne rejoindre le commissaire et téléphone avec son portable, protestant qu'il va essayer de faire réduire le dispositif policier; mais il refuse de laisser passer du ravitaillement aux occupants. Puis, sans «perdre» davantage son temps, la soirée électorale l'attend, il repart à ses occupations bien plus électoralistes que politiques, sous les quolibets et aux cris de «P comme pourri, S comme salaud, à bas le Parti socialiste».

Vers 21 heures, soit une heure après la fermeture des bureaux de vote, les C.R.S. dispersent les manifestants devant l'entrée de l'hôtel. Ils pénètrent ensuite dans celui-ci et nous laissent tranquillement rejoindre les copains de l'autre côté des barrages, nous croyant fort nombreux à l'intérieur. Comptant leur erreur, car nous n'étions plus que neuf occupants, ils nous pointent du doigt dans la foule. Une course effrénée commence: nous sommes six à être arrêtés, dont un copain qui n'avait pas participé à l'occupation. Après plus de deux heures passées au commissariat, nous serons libérés au milieu de la foule venue nous soutenir.

Confiants dans l'avenir

Nous pouvons considérer que l'occupation est un échec, malgré sa durée: onze heures. En fait, elle fut beaucoup

plus positive que négative. Le soutien de la population et des commerçants environnants a été totalement en notre faveur, à part trois personnes, car l'information et les explications de notre action ont très bien circulé, débordant le quartier; les lieux de discussions se sont multipliés. Un seul hic: le soutien promis par les organisations institutionnelles a été plus que très faible (pour cause d'élections...) alors que la présence libertaire et notamment de la F.A. se faisait sentir.

De plus, lors de cette opération de longue durée, cette même population put contempler les manœuvres policières et toute l'illégalité qui pouvait en découler: bouclage du quartier sans arrêté préfectoral, expulsion des occupants sans référé du tribunal malgré la loi des 48 heures, refus de laisser alimenter les occupants, traitement des

résidents en criminels avec accompagnement à leur domicile entre deux flics, les chômeurs présents traités de «bons à rien»...

La meilleure preuve que notre cause est légitime s'est manifestée par la solidarité croissante qui s'est installée entre chômeurs, travailleurs, résidents et commerçants lors de cette journée. Celle-ci fut également marquée par la multitude d'actions menées (une dizaine, dont l'occupation du siège du P.S. et de l'église Jeanne-d'Arc) bien qu'elles se soient toutes soldées par des expulsions.

C'est en multipliant ce genre d'actions concertées que nous ferons plier le pouvoir.

L'avenir est à ceux qui prendront leurs affaires en main.

Philippe, Pascal. — groupe Louise Michel (Paris)

Toulon en Rodage

Sortie Est de Toulon, le quartier de la Rode. Une ville dans la ville, plusieurs tours de 18 étages portant de jolis noms d'oiseaux comme: «la caille, le colibri, l'ibis, etc.». Pour protéger tout ce beau monde du bruit, un mur de cinquante mètres de haut est formé par l'alignement des six tours H.L.M. auxquelles on a donné, comme par hasard, des noms de rapaces: «faucon, épervier, etc.» Il est vrai que ce n'est qu'un détail comme dirait l'autre.

Ce mercredi 4 mars, la Rode s'éveille en effervescence, les murs sont «tagués»: la Rode baise la police. On va tout brûler. On va tout casser si on n'a pas un local. A 9 heures, les vieux cons du C.I.L. (Comité d'Intérêt Local) se réunissent au pied des tours. Le jeudi 5, un jeune est convoqué chez les flics.

Il est accusé de tous ces actes de «vandalisme». Le soir à 17 heures, les mêmes vieillards proposent une réunion aux jeunes dans les locaux du C.I.L. Les condés les attendaient: trois jeunes sont embarqués manu militari, puis relâchés.

Le vendredi 6, Monsieur Ait-Hida, président de l'association «Agir avec les jeunes de la Rode» va demander des explications au président du C.I.L. qui nie avoir un quelconque lien avec ce traquenard.

Samedi 7, à 8 heures du matin, perquisition chez les trois jeunes, suite à une plainte pour vandalisme. Les flics ne trouvent rien; en fait sans doute cherchaient-ils autre chose qu'une bombe de peinture: du shit par exemple. Il est vrai qu'on entend partout parler de banlieue dure, et rien à Toulon; alors pour justifier la mise en place d'îlotsiers, on s'invente des citées chaudes.

Meille. — groupe Nada (Toulon)



Procès contre le Monde libertaire Solidarité

Lors du conseil municipal de Noisy-le-Grand du 29 janvier 1998, la majorité municipale gauche plurielle a voté l'autorisation pour le maire d'ester en justice contre des affiches rappelant son rôle dans la construction d'une église intégriste, repaire de militants d'extrême droite.

Il y a un an, l'apposition de ces mêmes affiches avait déjà fait l'objet d'une plainte qui avait été classée sans suite.

Aujourd'hui, M. Pajon repart à l'attaque. En effet, en plus de l'affiche, il poursuit en justice, après Le Pen et Debré, l'hebdomadaire *Le Monde libertaire* qui dénonce sa mollesse face aux intégristes et les coups bas qu'il porte à la lutte antifasciste. Pour l'occasion, il n'ose pas utiliser Maître Varaut, avocat de la ville et défenseur de Maurice Papon.

Z'y va bouffon

Ce socialiste ennemi de la liberté d'expression a été nommé, début janvier, président du groupe d'études «Villes et Banlieues» à l'Assemblée nationale. Aussitôt des esprits chagrins hésitaient entre la nomination marchepied à un futur poste ministériel et la énième commission sieste. Erreur, le groupe d'études s'est engagé à «proposer des solutions originales et concrètes aux problèmes

des villes et des banlieues». La lecture de l'éditorial du bulletin municipal de Noisy-le-Grand de mars 1998 sous la plume de M. Pajon prouve que c'est très bien parti. La parole est à monsieur le député-maire: «Plus concrètement, il s'agit de permettre par exemple une meilleure implantation des services publics dans les quartiers défavorisés, la création de 200 Maisons de la Justice, la rénovation des logements dégradés, la signature de conventions pluriannuelles avec les associations, la redynamisation des conseils de prévention de la délinquance.»

Comme on le remarque rapidement devant l'afflux de propositions... originales pour manger 350 milliards sur dix ans, on ne peut qu'apporter nos félicitations. Le groupe Sacco et Vanzetti regrette de perturber nos talentueux bossoues, mais devant le procès qui tombe sur *Le Monde libertaire* le 6 avril à 13 h 30 à la 17^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris, il appelle à la solidarité.

groupe Sacco et Vanzetti

Signez la pétition (texte disponible à la librairie du *Monde libertaire*)

Téléphonez:

à «M. Pajon à votre écoute» tous les jeudis de 18 h à 20 heures au 08 00 816 816 au standard de la mairie: 01 45 92 75 75

Un ami dont on se passerait...

L'ACCORD MULTILATÉRAL SUR l'investissement (A.M.I.) est l'enfant de l'Organisation mondiale du commerce et de l'O.C.D.E. Vingt-neuf pays membres de l'O.C.D.E. participent, dans la plus grande confidentialité, à son élaboration, au château de la Muette, à Paris, siège de l'O.C.D.E. La signature de ce traité de 190 pages, prévue pour le 18 avril à Paris, devrait être suivie d'un processus de ratification par les parlements nationaux des différents États membres de l'O.C.D.E.

Ainsi, dans les beaux quartiers de Paris, 600 experts gouvernementaux et patronaux planchent pour nous concocter un système où le travail est toujours plus flexible, la sécurité de l'emploi toujours plus condamnable, où le salaire minimum est présenté comme la source du chômage en maintenant une catégorie de privilégiés qui empêchent les patrons d'embaucher à un tarif inférieur au S.M.I.C., et où il faut privatiser encore et encore plus.

Les experts des organismes tels que l'O.C.D.E., grassement payés, ne payant pas d'impôts, touchant des primes substantielles pour l'éducation de leurs enfants, inamovibles, n'ayant aucune obligation de résultat, vivent dans un monde et dans des conditions qui sont l'exemple contraire de celui qu'ils veulent imposer à l'humanité tout entière. Les smicards, les chômeurs, en France, ignorent que l'État verse à cet organisme 110 millions de francs tous les ans pour que l'institution dénonce les premiers comme l'une des principales causes du chômage et reproche aux seconds de toucher trop d'indemnités.

La signature de ce traité signifierait la cession de tout pouvoir aux firmes multinationales dans tous les domaines. En effet, les pays signataires s'engagent à accorder automatiquement aux multinationales les conditions les plus favorables aux investissements, clause dite « de l'investisseur le plus favorisé ».

La définition donnée de l'investissement est particulièrement extensive: il s'agit de « tout type d'actif détenu ou contrôlé directement ou indirectement par un investisseur ». L'Accord multilatéral sur les investissements n'est rien d'autre qu'un pas de plus effectué depuis le traité de Maastricht en passant par celui d'Amsterdam et le sommet du Luxembourg en direction de la suppression de toute réglementation, loi et cadre national pour permettre aux multinationales d'aller et venir à leur guise. Les textes du sommet de Luxembourg exigent des gouvernements européens qu'ils instituent par la loi les accords d'entreprise pour casser les statuts et les conventions nationales.

Au-dessus de la loi

Le traité aurait une valeur supérieure à la loi. Un parlement ne pourrait donc plus adopter un texte qui serait contraire aux dispositions de l'A.M.I. Les lois nationales seront subordonnées au traité. Pour l'anecdote, les États qui négocient aujourd'hui cet accord avaient signé un autre texte,

lors du sommet de la Terre de Rio, en 1992, qui disait notamment: « chaque nation a le droit inaliénable de réglementer les investissements étrangers et d'exercer son contrôle sur les investissements ».

Négocié par la seule O.C.D.E. (29 membres), le traité est appelé à s'étendre à tous les autres États. Pourquoi la négociation ne s'est-elle pas faite dans une instance plus large, comme par exemple l'Organisation mondiale du commerce? Un ancien membre de la délégation française explique que « la négociation a démarré et se développe exclusivement au sein de l'O.C.D.E., entre pays membres fournisseurs de capitaux, ces pays étant convaincus que seul ce processus interne est susceptible de produire un texte contraignant et donc utile, qui pourrait ensuite s'étendre progressivement aux pays non-membre de l'O.C.D.E. désireux d'attirer des capitaux étrangers. » L'auteur ajoute que la présence, au sein de l'O.C.D.E., de pays membres « hostiles au principe même d'un accord contraignant sur les investissements », rendrait le succès de la négociation « fort aléatoire ».

Irréversible

Des mesures, particulièrement perverses, de « statu quo » ou de « démantèlement » sont prévues par le traité. Chaque État signataire devra « fournir l'inventaire public de toutes ses lois, réglementations, procédures, règles administratives et décisions de justice, qui, d'une manière ou d'une autre, pourraient faire obstacle au traité », c'est-à-dire énumérer les règles non conformes à la liberté totale d'investissement. Ces règles non conformes, ou « réserves », qui pourront continuer à être appliquées, jusqu'à leur extinction progressive, devront être très précisément énumérées car aucune autre dérogation ne sera accordée. Toutes les mesures non conformes à l'A.M.I. seront réduites et finalement éliminées: « Le démantèlement est le processus de libéralisation par lequel les mesures non conformes à l'A.M.I. seraient réduites et finalement éliminées. Il s'agit d'un élément dynamique, lié au statu quo qui en est le point de départ. Associé au statu quo, il produirait un « effet de cliquet » grâce auquel toute nouvelle mesure de libéralisation serait « verrouillée » et ne pourrait être, au fil du temps, ni abrogée ni invalidée. »

Toute renonciation d'un État à une réserve devient donc irréversible, en application du traité, quelle que soit l'opinion des citoyens.

Exception culturelle?

Ces considérations donnent tout leur sens à la prétendue « exception culturelle » à laquelle s'accrochent nos artistes et intellectuels. L'exception, dans le cadre de l'accord, est un domaine échappant à la liberté d'investissement. Mais une exception est destinée à être provisoire par nature, elle est soumise à une constante érosion, jusqu'à ce qu'elle disparaisse. D'ailleurs, des cycles

périodiques de négociations sont destinés à supprimer ou limiter les « mesures non conformes ». Pour que l'exception culturelle proposée par la France soit acceptée, il faudrait qu'elle le soit par les 28 autres négociateurs, ce qui est loin d'être le cas. L'Accord multilatéral sur l'investissement prévoit que « tous les paiements ayant rapport avec les investissements en cours dans un pays déterminé peuvent faire l'objet de transferts dans le territoire et hors du territoire sans délai », et sans contrôle ni restriction aucune. Ces transferts concernent le « capital initial de l'investissement, les investissements additionnels, les bénéfices, tous les profits résultant de prêts accordés en rapport avec cet investissement, tous les produits de la vente ou de la liquidation de tout ou partie de ces investissements ». Les échanges doivent évidemment se faire dans une monnaie librement convertible.

laissé passer cinq ans depuis l'entrée en vigueur du traité ». Et en plus, le traité continue de s'appliquer pendant... quinze ans!

L'A.M.I. prévoit la « protection contre les troubles », c'est-à-dire l'indemnisation des investisseurs lorsqu'ils sont empêchés de faire des profits. Les gouvernements sont en effet responsables à l'égard des investisseurs des « troubles civils », des révolutions, des états d'urgence, « ou autres événements similaires », bref de toute perturbation pouvant diminuer la rentabilité des investissements: sont inclus les mouvements de protestation, le boycott ou les grèves. Mais il ne s'agit pas là d'une innovation. Lorsque les routiers français ont fait grève, les entreprises européennes ont obtenu à Bruxelles des dédommagements. La pratique sera simplement généralisée.

De même, l'A.L.E.N.A. a obtenu que le Mexique révise sa constitution pour permettre aux multinationales

une juridiction internationale, quand il s'agissait des droits de l'homme.

La position des syndicats. Les syndicats représentés au sein de l'O.C.D.E. par des organisations internationales se contentent de demander l'adjonction à l'A.M.I. d'une « clause sociale » — sans succès — mais ne contestent pas le fond même de l'accord.

Ce point de vue n'est pas celui de nombre d'associations de consommateurs, de droits de l'homme, de défense de l'environnement, et de certains syndicats.

Le paradoxe est que les Américains ont déclaré ne pas vouloir signer l'accord parce qu'il était « inégal et préjudiciable aux intérêts américains », selon le secrétaire au Commerce. Il faudrait qu'un travail substantiel soit fait pour que les États-Unis le signent.

C'est la méthode habituelle des Américains lorsqu'un accord est en train d'être négocié, qu'il s'agisse de l'Uruguay Round, de l'A.L.E.N.A., du G.A.T.T. Il s'agit d'inciter les milieux d'affaires à accentuer les pressions, et faire revenir les autres gouvernements à la table de négociation avec des propositions plus acceptables pour les États-Unis.

Quand Jack Lang découvre les effets du libéralisme

« Le cheval de Troie ultralibéral est entré à Bruxelles », dit Jack Lang. Avec l'A.M.I. « s'édifierait une sorte de soviet économique mondial animé par les dirigeants de grands groupes et soustrait au contrôle des peuples. » (Le Monde, 10 février 1998.)

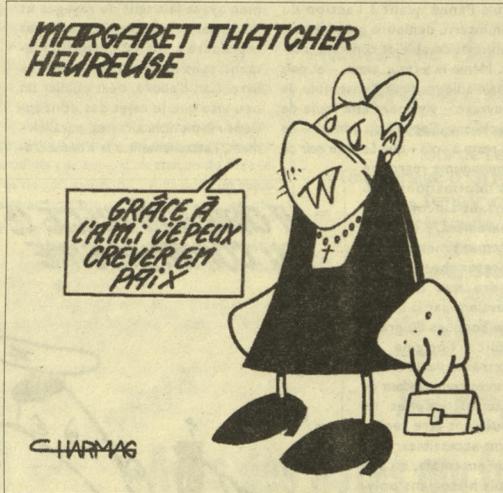
Jospin clame qu'il ne faut pas signer le traité s'il n'y a pas d'exception culturelle, mais on sait que celle-ci est forcément provisoire, et il serait surprenant que Jospin ne le sache pas non plus.

Strauss-Kahn, lui, affirme que l'A.M.I. créera des emplois! mais de 1993 à 1995, les 100 plus grosses entreprises ont diminué le nombre de leurs salariés de 4 % par an, et dans les deux années à venir General Motors va licencier 42 000 personnes, Hyundai 40 000, Kodak 19 900, Electrolux 12 000, etc. Strauss-Kahn croit-il vraiment que l'A.M.I. va créer des emplois ou se moque-t-il de nous?

La mise en œuvre de l'A.M.I. ne signifie pas seulement la suppression de toute souveraineté nationale, dont nous nous fichons éperdument, elle signifie que les populations n'auront plus, d'aucune manière, aucune possibilité de peser sur les décisions de leurs gouvernements. Le concept de « démocratie » prend tout le sens formel que lui ont toujours donné les anarchistes lorsque celle-ci se limitait au cadre de la société capitaliste. Le « citoyen » disparaît complètement derrière le consommateur.

René Berthier

(1) La clause de la nation la plus favorisée signifie que si un accord de coopération est signé avec un pays du tiers monde, la France devra offrir à un investisseur américain les mêmes avantages. Si une région aide une P.M.I. elle devra aider de la même façon une multinationale qui veut s'implanter dans cette région.



Ce traité une fois ratifié équivaut à l'abandon de toute souveraineté nationale.

En cas de litige, les multinationales pourront faire appel à une cour internationale de justice pour exiger le respect de tous les points du traité. Les décisions de cette cour seront impératives pour tous les États contractants.

Actuellement, dans le cadre de l'O.M.C., lorsqu'une firme veut attaquer un État, elle doit passer par son propre État. Ainsi, c'est le gouvernement des États-Unis qui a attaqué l'Union européenne qui interdisait les importations de viandes aux hormones. Avec l'A.M.I. une firme de tabac pourra assigner directement en justice un gouvernement.

Si une grève, un mouvement de consommateurs, diminuait les profits d'un investisseur, le gouvernement devra payer des indemnités. Et les multinationales auront le droit de choisir le tribunal qu'elles voudront, notamment la Chambre de commerce internationale. Les États seront jugés par des commerçants.

Si par malheur un État contractant voulait se retirer, la clause de « condition de retrait » interdit tout retour en arrière avant « d'avoir

de l'agroalimentaire d'acquiescer les terres distribuées aux paysans.

Il n'est pas envisagé que le comportement des investisseurs eux-mêmes puisse être responsable de perturbations portant atteinte aux droits des citoyens. En tout cas, les gouvernements signataires de l'accord devront restreindre les libertés sociales, voire même politiques.

La souveraineté des États, mais aussi le droit pour les populations de décider de certaines orientations politiques ou économiques, seront complètement soumis aux impératifs du traité. Les multinationales, les investisseurs privés deviennent des interlocuteurs de même statut que les gouvernements nationaux, et pourront poursuivre ces derniers pour faire appliquer les clauses du traité. Les États doivent en effet « accepter sans condition de soumettre les litiges à l'arbitrage international ». Les entreprises et les investisseurs pourront ainsi porter plainte, mais évidemment pas les individus ni les associations. Un État ne pourra pas non plus intenter d'actions contre un investisseur, puisque ce dernier ne sera soumis à aucune obligation.

L'ironie de l'histoire est que la France a longtemps refusé de se soumettre à

la ville, plu-
omme: « la
monde du
alignement
asard, des
ce n'est

murs sont
à tout cas-
L (Comité
un, un jeune

17 heures,
les locaux
mbarqués

ion « Agir
président

unes, suite
n fait sans
re: du shit
eure dure,
otiers, on

(Toulon)

avec accompa-
entre deux
nts traités de

notre cause
ée par la soli-
installée entre
résidents et
ette journée.
arquée par la
menées (une
du siège du
d'Arc) bien
oldés par des

ce genre
nous ferons

ni prendront

upe Louise
hel (Paris)

re

éditorial
de mars
est très
té-maire:
tre par
services
ation de
les loge-
pluriani-
tion des

l'afflux
350 mil-
os félici-
de per-
avant le
6 avril à
Tribunal
lidarité.
nzzetti

la libra-

udis de

Le livre noir du communisme

« Un bon communiste est également un bon tchékiste »
Lénine

AVANT MEME SA PARUTION, l'armée rougeâtre des ex-néo-, proto-, crypto- et autres indécroto-staliniens s'était mise en rang de bataille pour transformer cet ouvrage (1), avec l'honnêteté et l'impartialité qui les caractérisent, en horreur éditoriale de cette fin de siècle, et ses auteurs en agents au mieux involontaires, pour certains seulement, du libéralisme conquérant. Au côté de ces traîneurs de casseroles, omniprésents dans les « salons » médiatiques où l'on cause, les colonnes du Monde ou les antennes de France Culture, l'habituelle cohorte des « anticapitalistes primaires », la pensée figée depuis 1917, assimilant l'assaut d'une A.N.P.E. à la prise du palais d'hiver, incapables d'imaginer qu'on puisse combattre plus d'un adversaire à la fois, et pour qui aujourd'hui toute critique non orientée exclusivement vers les représentants d'un capitalisme sauvage fait invariablement (air connu) le jeu de ces derniers. Enfin, pour compléter le triste tableau des pourfendeurs du livre, les stratèges d'opérette d'hier et d'aujourd'hui, sans éthique et sans mémoire, n'ayant rien à opposer à son contenu mais tentant de nous convaincre que le moment choisi pour se livrer au recensement de ces crimes atroces, commis au nom d'un idéal masquant une effroyable imposture politique, n'est toujours pas le bon.

À ces célébres d'année aragonesque, à ces adeptes d'une paresse intellectuelle sans égale, à ces propagateurs d'une bouillie théorico-tactique grotesque et indigne, redisons-le encore une fois: *Le Livre noir du Communisme*, comme n'importe quel autre ouvrage, n'exige en rien que la raison abdique ou qu'on renonce à tout regard critique à sa lecture. À ce titre, rien, absolument rien n'oblige à partager, par exemple, les points de vue exposés par Stéphane Courtois dans une conclusion à ce livre infiniment plus discutable que cette fameuse préface ayant fait inutilement couler tant d'encre. Après ce rappel, d'une évidente banalité mais que l'insupportable pression des lyncheurs stalino-gauchistes au jour impose à ceux qui n'acceptent ni le doux ronron de leurs certitudes bétonnées, ni de marcher sans réfléchir dans le sens fléché de leur histoire, c'est donc dans cet esprit qu'on ouvrira ce livre dont l'intérêt est évidemment considérable, car, ainsi que l'écrit Stéphane Courtois dans sa préface, il est vrai, et ce livre s'emploie à réparer cette carence, que « les crimes du communisme n'ont pas été soumis à une évaluation légitime et normale, tant du point de vue historique que du point de vue moral ».

Ex-Union soviétique, ex- « démocraties populaires », Chine, Vietnam, Corée du Nord et autres contrées asiatiques ou du tiers-monde, tous les pays où a sévi et où sévit encore

parfois le « communisme réel » font ici l'objet d'études fouillées, plus ou moins détaillées suivant que l'accès aux archives est aujourd'hui rendu possible ou pas. La chute du Mur de Berlin, l'effondrement de l'U.R.S.S., même si l'on sait que là-bas tous les dossiers ne sont toujours pas accessibles, auront ainsi permis à ceux des auteurs ayant traité de l'Union soviétique et de ses « pays frères » de fournir à l'appui de leurs démonstrations des documents de toute première importance, témoignant de l'ampleur de la terreur, des répressions et des crimes, ainsi que de l'épouvantable cynisme des dirigeants bolcheviques et de l'extrême cruauté des faits évoqués.

Une somme de données fort utile

Le texte offert par Nicolas Werth embrassant l'histoire de l'Union soviétique, complété magnifiquement par la contribution de Jean-Louis Panné quant à l'action du Komintern, demeure grâce à cela d'un considérable et constant intérêt. Même le lecteur averti – et cela vaut d'ailleurs pour l'ensemble de l'ouvrage – y glanera une foule de précisions. Car si l'on admet – ce qui reste à voir – que *Le Livre noir du Communisme* regroupe des informations déjà fournies ailleurs mais séparément, il est parfaitement mensonger, en revanche, de prétendre que celles-ci pouvaient par là même être connues du grand public, l'origine et l'extrême variété des sources commandant de préciser qu'elles ne pouvaient être réellement accessibles, dans leur ensemble, qu'aux seuls historiens polyglottes. Il en va de même pour ce qui concerne les pays asiatiques. Car s'il est vrai que des écrits dénonçant les crimes du communisme chinois nous sont parvenus assez régulièrement depuis quelques années, il serait assez hasardeux de prétendre que tout a été fait pour que nous ayons une idée précise des abominations perpétrées au Vietnam, au Laos, en Corée du Nord et même au Cambodge, et sur ce plan les pages consacrées à ces pays viendront heureusement combler ces lacunes.

Pour ne pas être injuste, il faudrait bien sûr évoquer tous les travaux qui composent cet ouvrage, et citer ses onze auteurs. C'est une entreprise impossible ici, et le mieux reste évidemment de vous dire combien la lecture de ce livre restera désormais indispensable à qui s'intéresse de près à l'histoire des révolutions et des espoirs trahis et assassinés. À ce titre, la répression qui a touché et souvent anéanti phy-

siquement le mouvement anarchiste, en Russie, en Ukraine, en Espagne et ailleurs, est ici évoquée de manière parfaitement honnête, sans les caricatures grossières ou allusions perfides à son endroit, trop souvent présentes dans d'autres ouvrages prétendument sérieux. Que quelques-uns de ces auteurs aient opté en privé pour le camp de la démocratie parlementaire brocardée dans ce journal n'enlève rien à la vérité des faits évoqués dans ce Livre noir et n'ôte rien à l'ampleur de la tragédie qu'il décrit minutieusement.

Le stalinisme d'hier n'effacera pas celui d'aujourd'hui

Penser qu'il a pour but et qu'il aura pour conséquence de ternir l'idée même de changement social et de révolution relève encore une fois de ce simplisme binaire lié à ce machiavélisme intellectuel purement stalinien ayant fait tant de ravages et qu'on serait bien inspiré de ne pas reprendre à son compte stupidement, sans même avoir ouvert ce livre. Car, d'abord, c'est oublier un peu vite que le rejet des conceptions révolutionnaires et, parallèlement, l'attachement à la « démocra-

elles et à choisir les prétendues « moins pires » relève d'une escroquerie intellectuelle encore vivace, inadmissible ici. Car, enfin, à reprendre de tels arguments, on conforte cette idée que les imposteurs criminels d'hier et leurs héritiers, qui tous à des degrés divers, prétendent toujours qu'une partie de ces crimes – dont l'élimination des anarchistes – reste justifiée par des nécessités historiques, demeurent aujourd'hui encore des camarades de combat fréquentables, séparés de nous par quelques détails théoriques sans grande importance, quand il est sûr, au contraire, que la pensée fondamentalement autoritaire qui les anime conduira nécessairement aux mêmes horreurs.

Nous avons tout à gagner, à l'inverse, à nous démarquer à jamais de ces « révolutionnaires » de pouvoir, à clamer haut et fort que notre projet social n'a rien à voir, ni dans les moyens ni dans les buts, avec ce que mirent sur pied des salauds intègres, dont les descendants, n'ayant tiré aucune leçon véritable de ce qu'ils nomment pudiquement leurs « erreurs », se posent à nouveau en ennemis irréductibles de nos désirs si nos forces et notre influence devaient prendre le pas sur les leurs. À moins, bien sûr, de considérer

cynique des sirènes décaties du néostalinisme, au point de croire que les lecteurs de ce livre peuvent devenir par là même des proies faciles pour les tenants d'un libéralisme impitoyable.

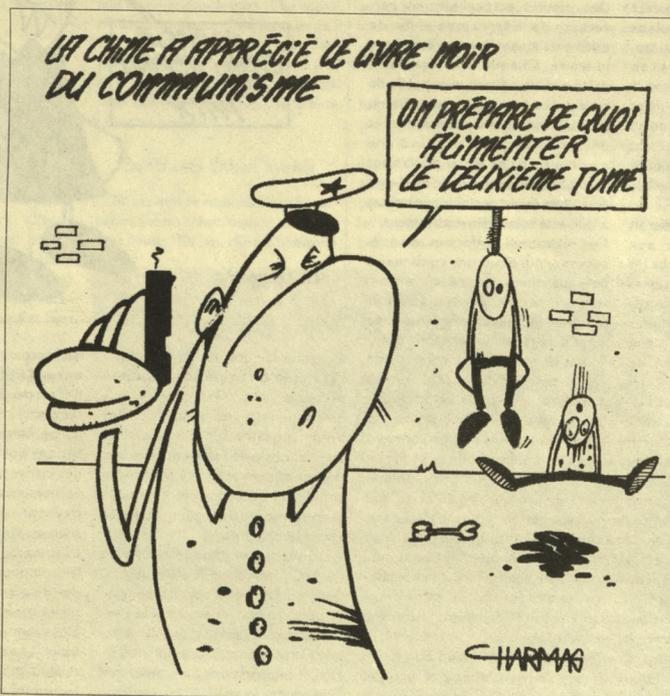
La cause plutôt que les effets

Sachons plus simplement reconnaître nos propres incapacités à convaincre et tentons d'y remédier, cela sera plus honnête et plus profitable à notre mouvement et à ses organisations. Sur ce plan, s'agissant du Livre noir, on invitera le lecteur à préférer, en guise de conclusion, ce qu'écrivait ici même le compagnon Jean, du groupe Maurice-Joyeux (2), qui, loin des conceptions quelque peu fantaisistes de Stéphane Courtois dans le texte final intitulé *Pourquoi ?*, mettait en lumière le défaut majeur de ce livre: l'absence de toute analyse du pouvoir, de sa conquête et de son exercice et de sa nature, dans lesquels sont enracinés les germes de tous les totalitarismes.

On entend dire souvent ici et là, depuis la parution de cet ouvrage, qu'un juste équilibre imposerait la publication d'un Livre noir du capitalisme. Quelle puérilité! Et là encore, quel triomphe de la pesanteur stalinienne dans les cerveaux! D'abord parce que depuis *Qu'est-ce que la propriété ?* et *Le Capital* jusqu'à *L'Horreur économique* ou, plus récemment, *Ah Dieu ! que la Guerre économique est jolie*, en passant par beaucoup d'autres, ce « livre » existe, même s'il n'a pas fait l'objet d'une compilation. Ensuite et surtout parce que la question sociale ne se résume pas, toute l'œuvre des théoriciens anarchistes le rappelle, à la lutte entre capitalisme et anticapitalisme. Bien au-delà de cette analyse à courte vue, ce qui importe est que s'établisse peu à peu, comme une confirmation des écrits pertinents de nos devanciers, un vaste Livre noir du pouvoir d'État et de l'Autorité, dont *Le Livre noir du Communisme* est un volet, à ranger, sur une même étagère, au côté des ouvrages cités. Sur le mur opposé continueront de figurer les œuvres constructives des penseurs libertaires, anti-autoritaires, qui nous parlent, eux, d'une révolution qui reste à faire, absolument étrangère à ce bilan totalement négatif qu'il est bien venu d'avoir établi...

Jean Robin

(1) *Le Livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression.* Éditions Robert Laffont. En vente à la librairie du Monde libertaire, 189 F + frais de port.
(2) voir l'article « Une sombre histoire », *Le Monde libertaire* du 27 novembre 1997.



tie pépère » étaient déjà très forts avant la parution de l'ouvrage en question, même si on peut le regretter. Car, ensuite, c'est une bien étrange et bien dangereuse conception que de vouloir gagner à la cause révolutionnaire des individus auxquels il faudrait cacher les sordides réalités du passé. Car, encore, condamner les saloperies monstrueuses du communisme, ce n'est pas accepter celles qui sont faites par d'autres, et être à nouveau invité à établir une hiérarchie entre

l'élimination féroce et systématique des forces politiques hostiles, la militarisation du travail, l'instauration de la terreur, l'ouverture de camps de concentration, la déportation, la famine programmée, la peine de mort pour enfants mineurs, etc., comme pouvant constituer à nouveau ce « mal nécessaire » des révolutions de demain... Il faut donc être bien peu sûr de ses propres convictions et de sa capacité à les faire partager pour se montrer à ce point sensible au chant pernicieux et

LECTURE

Le guide des sponsors du Front national et de ses amis

CE LIVRE EST L'ŒUVRE DE DEUX journalistes, Caroline Fourest et Fiammetta Venner. Cette dernière est déjà connue pour avoir écrit deux livres relatifs à l'extrême droite (1). Avant même de le prendre en mains, on se dit qu'on va trouver là la liste des adresses à éviter, que ce livre manquait puisqu'il va nous parler du nerf de la guerre. Qu'on ait pu entendre dire sur *Radio Courtoisie* (le mensonge d'extrême droite en F.M.) qu'il n'y avait « rien dans ce livre » et que d'ailleurs « il est truffé d'erreurs » laissait à penser qu'il était donc bien renseigné...

Combien de sponsors ?

Comment peut-on être mal renseigné ? Il suffit, par exemple, de consulter le *Journal officiel* qui publie la liste des entreprises participant au financement des campagnes électorales des partis politiques pour connaître à coup sûr une partie non négligeable des complices du parti de la haine. Nos deux auteurs ont fait ce travail de recherche.

Cependant, les auteurs nous invitent au réalisme. En effet, elles nous rappellent que le premier sponsor du Front national, c'est nous tous, à travers le financement public (100 millions de francs entre 1993 et 1995).

En effet, jamais l'État ne nous a consultés pour savoir si nous étions d'accord pour financer les politiciens, et chaque fois que l'on achète n'importe quel produit on paie des taxes qui ne financent pas forcément le service public...

On peut être sponsor du Front national (ou de ses amis) de différentes manières – cela dit, bien sûr, sans vouloir donner de conseils. Cela va de la participation directe au financement d'une campagne électorale, en tant qu'entreprise ou en tant que personne physique, à l'insertion d'une publicité dans l'organe d'une organisation satellite du parti dont Le Pen est encore officiellement le chef, en passant par *National hebdo*, dont le chiffre d'affaire en 1996 fut de 14,9 millions de francs. On trouvera dans ce guide un répertoire professionnel de 160 pages, comprenant donc des dizaines d'entreprises ou d'établissements plus ou moins coupables de sponsoring, plus ou moins complices de la montée

du Front national. « Plus ou moins ? » Il reste en effet à faire la part des choses, entre la recherche de clients, objectif commercial, et le soutien militant, l'engagement d'une entreprise – ou d'une de ses succursales – et l'engagement d'une personne en son sein... Les auteurs annoncent tout cela clairement. Il reste donc à observer un certain nombre de complexités objectives.

Qui sont les sponsors ?

En ce qui concerne ceux qui tiennent un stand à la fête bleu-blanc-rouge, ils savent forcément où ils mettent les pieds. Ceux qui font paraître régulièrement des encarts publicitaires dans *Police* et *sécurité magazine* (organe de la F.P.I.P., syndicat d'extrême droite de la police) et lui versent ainsi des dizaines de milliers de francs savent forcément ce qu'ils font...

Le *Guide des sponsors* répertorie les entreprises soutenant le F.N. et ses amis par secteur d'activité (agroalimentaire, bars, hôtels, restaurants, banques, transports, enseignement, communication, hypermarchés...) et par département. Il comporte aussi un index alphabétique et un index départemental. C'est donc bien un guide, même si ce n'est pas le « guide Michelin » des lieux à fuir. À ce propos, les amateurs de dive bouteille seront peut-être chagrinés d'apprendre que nombre de producteurs (malheureusement pas tous cités) montrent franchement des affinités politiques bien antipathiques. En effet, le *Guide des sponsors* ne prétend pas à l'exhaustivité. En revanche, citant ses sources, il n'est pas un répertoire de rumeurs.

Le chapitre Santé recense un certain nombre de laboratoires pharmaceutiques, mais il y adjoint les noms des médicaments produits par ceux-ci. À chacun de faire le nécessaire auprès de son médecin... Voilà donc un guide utile. Reste à faire en sorte que sa réédition ne soit pas nécessaire... Faire l'usage de celui-ci peut y contribuer.

Le Furet

(1) *L'Opposition à l'avortement, du lobby au commando*. (Berg) : *L'Extrême droite et les femmes* (Gollas).

Le *Guide des sponsors du Front national et de ses amis*. Caroline Fourest et Fiammetta Venner. éd. Raymond Castells. 125 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.

à la petite semaine Les amis

Le 1^{er} septembre 1981 à 18 heures précises, dans une cave de Montmartre, à Paris, la toute première émission de *Radio libertaire* se faisait entendre en Ile-de-France.

Parmi les copains alors présents à cet instant, aucun bien sûr n'avait prévu qu'une formidable aventure commençait et qu'une riche et belle page de liberté s'écrivait.

Dans le combat incessant des premiers temps, contre un pouvoir tout de menaces et de mépris, de coups bas et de saisies, comme plus tard lorsque la situation se fut assagie, jamais sans doute hommage ne fut rendu à sa juste valeur à ce permanent acteur sans lequel notre station eût depuis longtemps sombré dans l'oubli : son auditoire.

Samedi 21 mars, de 14 à 22 heures, sous l'impulsion de sa dynamique secrétaire à la programmation, *Radio libertaire* lui avait donné rendez-vous. Seize ans, six mois et vingt et un jours après le coup d'envoi, il était encore là, nombreux, chaleureux, visiblement heureux de partager avec nous ce délicieux moment.

Comme beaucoup d'autres, Jean et moi, animateurs des émissions « À rebrousse-poil » et « La mémoire sociale », étions présents. Auditrices et auditeurs sont venus vers nous, voix connues sur visages inconnus. « C'est toi Jean ? » « C'est toi Floréal ? » Puis le sourire aux lèvres et la main qui se tend. Et puis le mot gentil, le mot simple, émouvant.

Oui, je sais, il y a plus important que ces propos gnangnans : la lutte des classes, la misère du monde sur nos épaules, l'exploitation, le profit, et cette actualité régionale qui appelle le vomir.

Oui, je sais, mais de temps en temps on peut tout de même évoquer les amis pour leur dire merci.

Floréal

Librairie du Monde libertaire projection de films

« Srebrenica en mémoire », document filmé lors de l'abandon de la ville.

« Témoignage d'un rescapé des camps de Serbie »

« Dans le camp de Mihotvici »

« Si on les aide, ils savent aussi s'amuser » (les enfants des camps)

en compagnie de Sadjia Ombasic, Marie Ponchelet et Jérôme Letourneur

le 27 mars à 19 h 30

En avant toutes !

Les 15 et 16 mars 1997, à la Plaine-Saint-Denis, deux mille femmes et quelques hommes ont débattu de la situation des femmes lors d'Assises nationales pour les droits des femmes, organisées par un collectif rassemblant plus de 160 associations, organisations et syndicats.

Une réussite par la préparation dans les différentes régions et sur le plan national durant plus d'un an, par le nombre de présentes mais surtout par la richesse et la pluralité des propos et des débats portant sur tous les thèmes concernant la vie des femmes (mais aussi des hommes) : la santé, le droit à l'avortement et à la contraception, le corps, la sexualité et la libre orientation sexuelle, les violences, les politiques familiales et le droit des individus, le travail, la pauvreté, la précarité, l'immigration, la vie publique, la citoyenneté, la laïcité, l'ordre moral, mais aussi la solidarité internationale.

« Ce qui s'est donné à entendre au cours de ces deux journées, c'est cette dimension propre aux luttes des femmes : partant de l'analyse de leur oppression, des discriminations et violences dont elles sont l'objet, elles subvertissent les cloisonnements entre catégories sociales, croyances, nations, et nourrissent la dynamique d'une solidarité sans caste et sans frontière... Paroles de femmes ouvrant sur le désir d'un monde meilleur. »

À retrouver ou à découvrir dans l'ouvrage *En avant toutes!*, expression libre de femmes qui entendent lutter pour que les victoires des unes puissent devenir la réalité de toutes. 300 pages qui servent de référence militante par les analyses et les revendications proposées : en effet, chercheuses, militantes et témoins ont su conjuguer leur hétérogénéité et leur diversité. Même si certains propos ou revendications ne peuvent satisfaire tout un(e) chacun(e), libertaire, communiste, socialiste, syndicaliste, féministe, homosexuelle, ou laïc parce que trop radical ou au contraire pas assez révolutionnaire, leur présentation, marquée de quelques nuances parfois, permet de situer à la fin des années 90 où est l'espoir de luttes et de changements porté par les femmes.

Hélène Hernandez
groupe Pierre Besnard (Paris)

En avant toutes! Les Assises nationales pour les Droits des Femmes, éd. Le Temps des Cerises, 1998, 308 p., 140 F : en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot 75011 Paris.

CHANSON

Serge Utgé-Royo Avec des notes qui font rimer l'amitié

IL EST DE CES ARTISTES QU'ON ENTEND trop peu. Chanteur débout, marin d'insoumission guelant dans la tempête, souvent à l'inverse des petits vents du show-biz. De temps en temps, au détour d'un théâtre, apparaît Serge Utgé-Royo. Dans ces lieux où la chanson prend corps, il est véritablement chez lui.

Seul sur scène, ou avec des copains. À force de cultiver l'amitié, il fallait bien que viennent pousser sur une scène commune toutes les voix de ses « compagnons de rimes et de notes » à lui. « Nous cachons, au milieu de combats dérisoires et malgré la pâleur des lampions » chante Serge Utgé-Royo dans son dernier album (1).

Du 1^{er} au 11 avril, Serge Utgé-Royo sera au Théâtre Trévise à Paris. Avec ses copains. Dix soirées de chansons et d'amitiés. Avec chaque soir, des invités, d'autres voix que pour la plupart nous connaissons plutôt bien. Plus que des « compagnons de rimes et de notes », ce sont des frangins et des frangines, fraternité de la parole belle et rebelle, et ces rencontres ont déjà des allures de fête. Il y aura Marie-José Vilar, Fabienne Elkoubi, Sabine

Viret et Francesca Solleville. Louis Capart, Marc Ogeret, Jacques-Ivan Duchesne et Jean-Luc Debattice seront également de la partie. Avec Alain Aurenche et d'autres encore.

C'est la chanson qui a rendez-vous au Théâtre Trévise. Avec des mots de toutes les couleurs pour dire l'amitié (et le reste) dans tous les sens. Il y a comme ça des moments qu'on ne veut pas manquer.

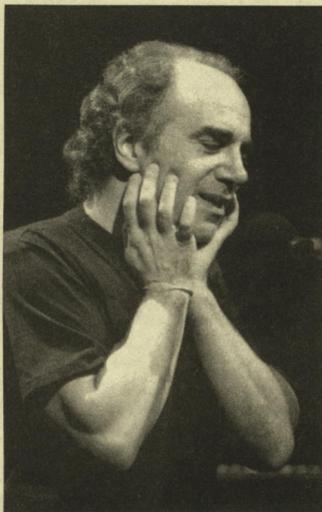
Pascal Didier

(1) *Cinq cents hivers*.

Serge Utgé-Royo au Théâtre Trévise à Paris (9^e - M^e Cadet) du 1^{er} au 11 avril.

Avec Elizabeth le 1^{er}, Lulu Borgia le 2, Louis Capart et Fabienne Elkoubi le 3, Geneviève Charlot et Jean Dubois le 4, Marc Ogeret le 5, Jacques-Ivan Duchesne et Sabine Viret le 7, Alain Aurenche et Bruno Daraquy le 8, Wladimir Anselme et Marie-José Vilar le 9, Jean Dubois et Jean-Luc Debattice le 10 et enfin Jacques-Ivan Duchesne et Francesca Solleville le 11.

Renseignements et réservations au 01 40 21 88 09 (100 F en prévente ; 130 F le jour même ; 50 F pour les sans-travail). Location également à la librairie du Monde libertaire.



ne

décadent du
int de croire
livre peuvent
des proies
d'un libéra-

effets

ment recon-
ncapacités à
re: l'absence
pouvoir, de sa
exercice et de
sent enraci-
les totalita-

ent ici et là,
cet ouvrage,
poserait la
oir du capita-
Et là encore,
nphie de la
stalinienne
erveaux !
parce que
est-ce que la
t Le Capital
rreur écono-
plus récem-
ieu ! que la
nomique est
assant par
l'autres, ce
e, même s'il
objet d'une
Ensuite et
rce que la
ciale ne se
as, toute
théoriciens
appelle, à
capitalisme
lisme. Bien
ette analyse
ue, ce qui
que s'éta-
peu, comme
nation des
ents de nos
un vaste
du pouvoir
l'Autorité,
re noir du
e est un
er, sur une
re, au côté
s cités. Sur
s continue-
construc-
naires, anti-
urlent, eux,
ste à faire,
à ce bilan
il est bien

En Robin

isme. Crimes,
ons Robert
ie du Monde
ort.
re histoire»,
mbre 1997.

Sans-papiers rimerait-il avec églises occupées ?

AL'INSTAR DE LA RÉGION PARISIENNE, des sans-papiers occupent l'église Saint-Pierre de Caucriauville (quartier populaire des hauteurs du Havre), et ce, depuis le samedi 14 mars. Ces 23, puis maintenant 37 personnes, viennent essentiellement de Mauritanie, du Sénégal (de Casamance), d'Algérie et du Ghana. Certains sont en famille, parfois parents d'enfants français, avec des conjoints français, d'autres sont célibataires, et tous vivent depuis plusieurs années dans l'Hexagone. La plupart sont des déboutés du droit d'asile et, on s'en doute un peu, risquent la mort si « on » les renvoie dans leurs pays d'origine... Ils font partie du Collectif havrais des sans-papiers et, par cette action, revendiquent la régularisation aussi bien pour eux-mêmes que pour tous les autres. Comme le déclare le collectif « Les partis politiques aujourd'hui au pouvoir promettaient, lors de leur campagne électorale, l'abrogation des lois Pasqua et la régularisation des sans-papiers. Aujourd'hui, le bilan est là. Les lois Pasqua n'ont pas été abrogées, les sans-papiers n'ont pas été régularisés, loin s'en faut... Ne pouvant tolérer d'avoir été trahis, ne pouvant accepter d'être de nouveau l'enjeu d'un faux débat

[...], nous avons pris la décision d'occuper l'église. » De son côté, leur porte-parole a déclaré : « on est déterminé à aller jusqu'au bout. On restera deux jours ou deux ans s'il le faut ! » Compte tenu de leur situation, on aura vite compris qu'ils n'ont effectivement plus rien à perdre, et leur motivation est à la mesure des enjeux. Au Havre, sur les 185 membres que compte le Collectif, 54 ont été régularisés, 33 ont été refusés et 55 sont dans l'attente. En Seine-Maritime, sur 1 135 demandes, il y a eu 427 régularisations, 226 rejets et 482 en attente... Apparemment la situation

n'est guère brillante en ce département, et on pourrait se demander s'il n'y a pas mauvaise volonté de la part de l'administration préfectorale.

Le rôle de l'Église

Si les sans-papiers sont soutenus par les associations traditionnelles comme l'A.S.T.I., la Ligue des droits de l'Homme, A.C.I., des syndicats comme S.U.D., des partis politiques comme la L.C.R., (mais où est passée la gauche plurielle?), et bien sûr par nos camarades du groupe libertaire Jules Durand, on peut se poser

des questions quant au site choisi. Il faut savoir que cette occupation se fait en plein accord avec l'évêque du Havre et le curé de la paroisse, que cette église, construite après 1905, appartient donc à la calotte et non à l'État. En conséquence, les flics ne peuvent pas intervenir, sauf si les curetons le demandent!

Ce qui d'une certaine façon offre une garantie de tranquillité (les cathos auront du mal à justifier un appel à l'expulsion après avoir ouvert leurs portes), mais d'un autre côté, ça « dévalorise » l'occupation puisqu'en fait elle n'en est pas vraiment une... Dans cette affaire, il est évident que la curaille cherche à tirer son épingle du jeu et à se refaire une virginité progressiste, à gauchir son image par trop malmenée par toutes ses positions réactionnaires sur la morale, etc. Souhaitons aussi que les spécialistes en manipulation soient tenus à dis-

tances, mais d'après nos camarades du groupe Jules Durand, on peut avoir bon espoir, ces travailleurs immigrés accueillent avec sympathie les idées, les principes et les pratiques d'auto-organisation, etc. qui nous sont chers. Ces choses étant dites, il est évident qu'il ne faut pas menotter notre soutien, tant envers les occupants de Saint-Pierre, qu'envers tous les sans-papiers en lutte, et que plus que jamais nos mots d'ordre doivent être dans un premier temps : non aux expulsions, des papiers pour tous, français et immigrés, égalité des droits ! En attendant, bien sûr, d'élargir ceux-ci à : pour une Terre sans frontières, révolution sociale et libertaire, et ni dieu, ni maître, ni nationalité!

Eric Gava.
groupe de Rouen

Pour tout contact : Collectif des Sans-Papiers - Saint-Pierre de Caucriauville 76610 Le Havre



EVRY

La lutte des sans-papiers

EN RÉGION PARISIENNE, dans le cadre d'initiatives de luttes pour la régularisation des sans-papiers, le collectif des sans-papiers de l'Essonne occupe la cathédrale d'Evry depuis le samedi 7 mars.

Une pièce au deuxième étage du bâtiment attenant à la cathédrale (le fameux musée d'art sacré qui permit en son temps à la gauche au pouvoir de financer sur fond public la construction de la cathédrale) a été mise à sa disposition pour dormir.

Le diocèse d'Evry, accordant sa « protection » aux sans-papiers, n'en a pas moins mis en place une instance de médiation qui contribuera à régler les problèmes liés à cette occupation. L'évêché a déclaré : « L'église catholique a une mission d'accueil envers les plus démunis. Cela ne signifie pas que nous partageons toutes les revendications des personnes qui occupent la cathédrale ».

Conséquence de cette occupation, le préfet de l'Essonne, sous la pression du collectif, a accepté de recevoir une délégation de onze personnes, composée de délégués des sans-papiers, de représentants de la coordination nationale des sans-papiers et de représentants d'associations du département.

Il s'agissait de la deuxième rencontre entre le préfet et les sans-papiers de l'Essonne depuis la circulaire du 24 juin 1997 du ministère de l'Intérieur. La revendication de ces derniers étant une demande faite au préfet de revenir sur sa décision de ne pas les régulariser. La préfecture avait rejeté leur demande de régularisation qui avait pourtant été faite dans les délais ; à savoir avant novembre 1997 comme les y invitait la circulaire.

Il faut savoir que la procédure de régularisation annoncée à grands renforts de médias a suscité un espoir réel parmi les sans-papiers, qui se sont précipités aux guichets de l'administration, donnant aux autorités leur adresse et leur lieu de travail. Ne soyons pas dupes, cette méthode semble relever davantage d'une opération de fichage et de flicage d'une population marginalisée que d'une réelle volonté de vaste régularisation de gens aux abois.

Selon les sans-papiers, dans l'Essonne, c'est une interprétation des plus étroites qui est faite des critères déjà trop sélectifs de la circulaire Chevènement.

Extrait du compte rendu du collectif : « La rencontre a porté sur le traitement particulièrement sévère des dossiers des célibataires et des déboutés du droit d'asile en préfecture, l'application très restrictive de la circulaire du 24 juin 1997, le non respect des indications de la circulaire quant à sa procé-

dure d'application. Le préfet a réaffirmé qu'il entendait avoir une application stricte de la circulaire. Des arguments clairs lui ont été opposés quant aux obstructions de ses services concernant autant les déboutés que les célibataires. Le préfet, retranché derrière sa fonction, a refusé de considérer l'impasse dans laquelle se trouvent les sans-papiers qui occupent la cathédrale, en se retranchant derrière le ministère de l'Intérieur. Il a fermé toute possibilité d'examen global des situations, exigeant une liste de cas particuliers. Les sans-papiers ont refusé d'entrer dans une logique de cas par cas, remettant en question la méthode et les conditions de traitement des dossiers. »

Dans le cadre du 30 avril, date butoir de l'application du texte ministériel, la préfecture joue donc le pourrissement de la situation, tablant sur l'isolement et la peur des sans-papiers ainsi que sur un essoufflement des luttes et de la solidarité à leur égard.

Cependant, la détermination des sans-papiers reste entière ; la poursuite de la lutte pour leurs droits par tous les moyens s'intensifiant même dans la mesure où ils n'ont plus rien à perdre. Sur 150 000 personnes qui ont déposé un dossier pour obtenir leur régularisation, seule la moitié éventuellement recevra une carte temporaire d'un an sans garantie de renouvellement, au 30 avril 1998, renforcant par là même la précarité des étrangers et confinant ces derniers dans un rôle de boucs émissaires.

La loi Chevènement, reprenant et aggravant la logique policière des lois Pasqua-Debré, a comme volonté manifeste d'isoler les sans-papiers, de poursuivre tout acte de solidarité et de rassurer la propagande des thèses xénophobes.

Les revendications des sans-papiers de l'Essonne ont actuellement pour base :

- la régularisation de tous les sans-papiers ;
- l'arrêt des expulsions et retour des expulsés ;
- l'abolition de la double peine ;
- la libération des détenus pour défaut de papiers.

Une manifestation de soutien, à l'appel du Collectif des sans-papiers, a eu lieu le 20 mars à Evry. Dans le cortège, un slogan attira particulièrement l'attention : « Français-immigrés, solidarité ».

Comme quoi le combat des sans-papiers est à replacer dans un contexte plus large de lutte contre les frontières entretenant l'illusion de pays repliés sur eux-mêmes. Nous avons toute notre place à prendre dans le soutien à cette lutte. « Notre pays : la Terre ».

José. — groupe F. Ferrer (Evry)

A G E N D A

samedi 28 mars

ANGERS : Le groupe Malatesta de la Fédération anarchiste organise une journée sur la **révolution espagnole** à partir de 15 heures avec expo et vidéo sur les femmes dans la révolution (*Toda la vida*) et une réunion publique sur « les réalisations autogestionnaires dans la révolution espagnole » avec Franck Mintz, à 17 heures à l'Étincelle, 26, rue Maillé. Un repas suivra (inscription avant le 25).

BORDEAUX : Le cercle Athénée libertaire organise un débat à l'Athénée libertaire (7, rue du Muguet) à 15 heures sur « **les perspectives anarcho-syndicalistes dans le paysage syndical actuel** » avec Vladimir Charov.

BESANÇON : Le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste organise une réunion publique avec Jacques Lesage de la Haye sur « **la sexualité, où en sommes-nous ?** » à 20 h 30 au cercle Suisse (rue de Lacoré, à côté du théâtre).

EVRY : **Manifestation régionale Ile-de-France des sans-papiers.** Rendez-vous à 14 heures devant l'université d'Evry (gare Evry-Courcouronnes).

GRENOBLE : Le groupe Jules-Vallès de la Fédération anarchiste et le S.C.A.L.P. organisent un débat sur la lutte des sans-papiers, précédé de la projection du film « **La Ballade des sans-papiers** » à 20 heures au 102, rue d'Alembert.

dimanche 29 mars

BOURGES : Le groupe de la Georges-Brassens de la Fédération anarchiste organise la projection du film « **Un Autre Futur** », film sur la révolution espagnole et le rôle des anarchistes, à 14 h 30 à l'Atomic café, 25, Pont-Vert (Marmagne). Entrée libre, apéro à l'entracte. Une navette partira de la place Sénancourt (RDV 13 h 30).

mercredi 1^{er} avril

MONTREUIL (93) : L'Organisation communiste libertaire-Paris organise la projection du film « **Mujeres libres** », suivie d'un débat sur « **la place des femmes dans les mouvements sociaux** » à 19 heures au Vendémiaire (centre commercial Croix-de-Chavaux).

jeudi 2 avril

CANNES : Dans le cadre du « Café Quid » de la MJC Picaud (23, rue du Docteur Picaud), le groupe de Nice de la Fédération anarchiste animera une discussion sur « **l'anarchisme aujourd'hui** » à 20 heures. Entrée libre.

vendredi 3 avril

PARIS : Le groupe Louise-Michel organise la projection vidéo de « **Zéro de Conduite** » ou bien « **La Marche sur Rome** » (au choix), à 20 h 30 au 10, rue Robert-Planquette.

Samedi 4 avril

LYON : L'Union locale de Lyon de la Fédération anarchiste vous invite à la projection du film « **Roger et moi** » suivie d'une discussion sur le capitalisme et ses conséquences à 15 heures à la librairie La Plume Noire (19, rue Pierre Blanc, 1^{er}).